

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Est-ce la fin de la mobilisation, lancement réussi de la sonde Juice, Mayotte... Actus du jour

Alors que va-t-il se passer? Le Conseil constitutionnel a validé quasiment complètement la réforme des retraites.

Il rejette cependant la procédure de référendum.

En parallèle, des manifestations ont éclaté par tout en France vendredi.

C'est évidemment donc le sujet à la une aujourd'hui.

On va analyser tout ça ensemble, comme chaque jour, directement dans ce format.

Pour déjà petit rappel quand même, le Conseil constitutionnel est donc chargé de s'assurer qu'une loi respecte la constitution, donc la loi ou la norme suprême du pays.

Ce conseil est composé de 9 membres.

Il y a un tiers des membres qui est nommé par le président de la République, un tiers qui est nommé par le président ou la présidente de l'Assemblée nationale, et un tiers par le président du Sénat.

Et ce conseil vote à la majorité et non à l'unanimité.

Alors aujourd'hui, c'est plutôt une bonne nouvelle pour le président de la République et une mauvaise nouvelle pour les syndicats,

puisque le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans,

qui était la mesure phare de la réforme, a été validée par le Conseil constitutionnel.

Avant de parler dans quelques instants des réactions, des manifestations qui pourraient venir, etc., il faut noter tout de même que d'autres dispositions de cette réforme ont été rejetées par le Conseil constitutionnel.

Il y a 6 éléments au total qui ont été rejetés.

En réalité, c'était quelque chose qui était assez prévisible,

et je vous en avais parlé d'ailleurs dans ce format d'actu du jour cette semaine.

En effet, le gouvernement a choisi de faire passer sa réforme des retraites par la voie de ce que l'on appelle un projet de loi de finance rectificatif de la sécurité sociale.

Je vous la fais courte, mais en gros, en utilisant cette voie de loi de finance,

le gouvernement était assuré de pouvoir passer sa mesure plus rapidement au Parlement.

Il était assuré en fait de pouvoir limiter le plus possible les débats,

en utilisant par exemple l'article 471 de la Constitution,

et en utilisant aussi, ça on en a beaucoup parlé,

l'article 493 de la Constitution qui lui a permis donc de faire passer cette réforme sans le vote des députés à l'Assemblée nationale.

Là-dessus du coup, et sans censurer complètement la réforme,

le conseil constitutionnel a noté, je cite,

le caractère inhabituel de l'accumulation de ces procédures 471, 493 donc, pour limiter les débats au Parlement.

Un caractère inhabituel donc, mais pour autant,

pas de censure complète de la réforme des retraites,

contrairement à ce qui a été souhaité donc par les syndicats et plus largement par tous les opposants à cette réforme des retraites.

Simplement, il y a quelques éléments du coup qui ont été retirés de cette loi.

Parmi les six dispositions qui ont été censurées,

parce que selon le conseil, ça n'a pas grand-chose à faire dans une loi de finance,

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Est-ce la fin de la mobilisation, lancement réussi de la sonde Juice, Mayotte... Actus du jour

il y a l'index senior qui est un élément qui était censé contrôler et encourager l'emploi des seniors, et qui prévoyait de mettre en place un indicateur relatif à l'emploi des salariés âgés. Il y a aussi quelque chose concernant le CDI senior, qui prévoyait la création d'un contrat à durée indéterminée, spécifique au plus de 60 ans, exonéré notamment de certaines cotisations, et là aussi cette mesure a été retoquée. Donc ce n'est pas présent dans la version définitive ou au final de cette réforme. Ça c'est donc pour les éléments principaux disons qui ont été retirés, mais vous l'aurez compris, le cœur de la réforme est toujours là, et donc le conseil constitutionnel a validé par exemple le passage de l'âge légal de 62 à 64 ans pour le départ à la retraite. Mais il y a une chose que le conseil constitutionnel a refusé dans les médias, c'est la demande de référendum d'initiative partagée. Alors le RIP ou référendum d'initiative partagée, c'est donc un long processus qui permet, si il est validé, d'essayer de récolter plus de 4,8 millions de signatures chez les électeurs français. Pourquoi 4,8? Parce que c'est 10% du corps électoral, donc des personnes qui peuvent voter. Et suite à ce processus, s'il y a ces 4,8 millions de signatures qui sont récoltées, eh bien ça peut déclencher un référendum, un vote donc de la population sur la réforme des retraites. Alors cette première demande de processus de référendum d'initiative partagée a été refusée et retoquée par le conseil constitutionnel. Mais cette semaine, les députés de gauche ont déclaré eux-mêmes qu'ils n'étaient pas satisfaits par la première demande qu'ils avaient formulée. Du coup ils ont formulé une seconde demande cette semaine et sur cette seconde demande, le conseil tranchera à priori le 3 mai. Alors que va-t-il se passer désormais? Eh bien le gouvernement a immédiatement annoncé qu'il allait accepter les censures du conseil constitutionnel sur ces quelques dispositions. Et donc le camp d'Emmanuel Macron a annoncé qu'il allait promulguer la réforme sans du coup ces quelques éléments censurés dans les 48 heures pour que cette réforme des retraites et notamment donc l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans entre en vigueur dès le 1er septembre. Alors forcément du côté de la rue et des manifestations, tout cela pourrait faire monter la colère. Le député de gauche de la France en son mise, François Ruffin, a immédiatement estimé sur Twitter que le peuple avait été, je cite, ignoré avec cette décision. De son côté, le leader de la France en son mise, Jean-Luc Mélenchon,

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Est-ce la fin de la mobilisation, lancement réussi de la sonde Juice, Mayotte... Actus du jour

estime que la décision du conseil constitutionnel montre, je cite, qu'il est plus attentif aux besoins de la monarchie présidentielle qu'à ceux du peuple souverain. Il appelle donc à continuer la mobilisation.

Et autre réaction, la présidente du Rassemblement national à l'Assemblée Marine Le Pen, a quant à elle dénoncé sur Twitter une réforme inutile et injuste et estime que le sort politique de la réforme n'est pas scellé.

On a donc des élus de l'opposition qui appellent à continuer la mobilisation.

Et à l'heure où je tourne ces actus du jour, les manifestations spontanées ont lieu un petit peu partout en France.

Le renseignement craint en fait plus globalement une sorte d'acte 2 de la mobilisation contre sa réforme des retraites, avec notamment une logique potentielle de grève générale pour, je cite, faire plier le gouvernement.

Par ailleurs, selon Stéphane Ciro, qui est spécialiste des mouvements sociaux et qui est interrogé par France Info, on pourrait assister ce week-end à des manifestations qui dépassent une nouvelle fois les syndicats. Comme on l'a vu d'ailleurs, juste après l'utilisation du 49.3 par le gouvernement, on avait vu des manifestations spontanées qui n'étaient pas organisées par les syndicats. C'est quelque chose du coup qu'on pourrait à nouveau voir, des week-ends ou alors même des secondes redissoirs.

Ce qui est sûr, c'est que des grèves en parallèle sont aussi prévues. Les éboueurs par exemple qui avaient déjà annoncé le retour de la grève.

On fera un point du coup ce week-end et l'indice sur ces différents mouvements.

Autre élément très important à observer, c'est la question de la réaction des syndicats. Alors on a relativement peu d'informations au moment où je tourne.

Si ce n'est que l'inter-syndical, qui réunit tous les syndicats opposés à la réforme, on t'appelait déjà à une nouvelle journée de manifestation le 1er mai.

Par ailleurs, il faut noter que le président de la République Emmanuel Macron avait appelé et avait invité les syndicats à l'Élysée ce mardi.

Les syndicats ont déjà annoncé qu'il ne viendrait pas avant la manifestation du 1er mai.

On verra donc là aussi ce qu'il en est, sachant que les déclarations et les positions peut-être de chacun des syndicats pourraient être précisées dans les prochaines heures.

Du coup vous l'aurez compris, tout ça va évoluer dans les prochaines minutes et les prochaines heures.

Ce que je vous invite à faire, je vais vous les continuer à suivre cette information et ces informations, c'est de vous abonner à notre compte Instagram, le nom du compte c'est Hugo Descript.

C'est plus de 2,5 millions de personnes, il me semble, à suivre nos formats là-bas.

C'est sur ce compte, ce week-end, qu'on va vous tenir au courant des réactions, des éventuels manifestations.

Bref, de tout ce qui pourrait se passer ce week-end.

Du coup, n'hésitez pas à vous abonner, je n'aime pas encore le cas, autrement on fera un nouveau point lundi sur Youtube et en podcast.

En attendant, je laisse la parole à Blanche pour les actualités, en bref, et je reviens juste après.

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Est-ce la fin de la mobilisation, lancement réussi de la sonde Juice, Mayotte... Actus du jour

Merci Hugo et salut tout le monde, on commence avec une première actue sur l'espace.

La Sonde spatiale européenne, JUICE, a décollé ce vendredi en direction de la plus grande planète du système solaire,

Jupiter, et de ces satellites qui tournent autour de Jupiter.

Ces satellites, on les appelle des lunes glacées, car ils sont recouverts de glace.

Et donc l'objectif de cette Sonde JUICE, ça va être de comprendre si la surface des lunes glacées de Jupiter pourrait permettre la vie.

C'est en tout cas une mission historique, c'est la première fois qu'une mission spatiale européenne s'élance vers une planète au-delà de la planète Mars.

Alors il va falloir être patient, JUICE ne va arriver autour de Jupiter qu'en 2031, on vous tiendra au courant dans les années à venir.

Et si c'est aussi long, en fait, c'est parce que Jupiter n'est pas une planète que l'on peut atteindre par une trajectoire directe.

En fait, pour arriver jusqu'à Jupiter, JUICE va devoir utiliser la force d'attraction d'autres planètes.

Elle va notamment tourner plusieurs fois autour de la Terre.

Deuxième actu en géopolitique, c'est un potentiel tournant majeur dans la guerre au Yémen, une guerre dont on parle peu mais qui a fait 400 000 victimes depuis son début en 2015, selon l'ONU,

dont beaucoup de civils et qui provoquent l'une des pires crises humanitaires au monde.

Elle oppose en fait les forces du gouvernement Yéménite, qui sont soutenues notamment par l'Arabie Saoudite,

à des rebelles qui contrôlent une grande partie du territoire, les Houthis.

Et si je vous en parle aujourd'hui, c'est parce qu'après 8 ans de guerre, l'Arabie Saoudite pourrait se retirer du conflit.

Une délégation saoudienne a rencontré des représentants des rebelles Houthis.

Alors aucun accord de paix a été signé mais ça pourrait bientôt arriver, de nouvelles négociations sont prévues.

C'est en fait une conséquence directe du rétablissement des relations annoncées entre l'Arabie Saoudite et l'Iran,

alors que l'Iran soutenait de son côté les rebelles Houthis.

L'Arabie Saoudite et l'Iran se menaient au Yémen donc une sorte de guerre par procuration, on vous tiendra au courant.

Troisième actu et on va parler de climat.

Les grandes entreprises pétrolières et gazières ont des stratégies climatiques insuffisantes pour tenir leurs promesses de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

C'est un constat dressé ce jeudi par l'ONG Reclaim Finance qui a analysé les engagements des neuf principales entreprises européennes et américaines, dont notamment l'entreprise française TotalEnergie.

En fait, ces entreprises prétendent vouloir atteindre la neutralité carbone en 2050, donc avoir zéro émission nette de gaz à effet de serre, les gaz responsables du changement climatique.

Le truc, c'est que la plupart de ces entreprises prévoient une hausse de leur production de pétrole et de gaz d'ici à 2030

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Est-ce la fin de la mobilisation, lancement réussi de la sonde Juice, Mayotte... Actus du jour

via de nouveaux investissements, à l'exception de BP et Equinor.

Le truc, c'est que selon l'agence internationale de l'énergie, il faudrait arrêter immédiatement le développement de nouvelles installations pétrolières ou gazières

pour espérer justement atteindre la neutralité carbone en 2050.

Et selon le GIEC, qui est donc le groupe d'experts de l'ONU pour le climat, les infrastructures déjà en place conduiraient déjà pour sûr à un réchauffement à 1,5°, l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris sur le climat.

Quatrième actue en France, et ça concerne le département d'outre-mer de Mayotte situé dans l'océan indien.

Selon les informations de plusieurs médias, dont France Info et le Canard Enchaîné, le gouvernement se préparerait à expulser 10 000 personnes en situation irrégulière présent à Mayotte, principalement des comorins.

Alors ça n'a pas été confirmé par le gouvernement, mais ça aurait lieu dans le cadre d'une opération prévue du 22 avril au 17 juin, selon un document du ministère de l'Intérieur.

Ça devrait notamment concerner des abris de fortune situés aux portes de Mamutsu, la capitale du département.

Les habitants qui vivent dans ce bidonville depuis des années ont reçu il y a quelques jours un avis d'expulsion.

Alors le but affiché de cette opération du gouvernement, c'est en quelque sorte déradiquer la violence que connaît Mayotte depuis plusieurs années, notamment à cause de la crise migratoire et de la pauvreté.

En tout cas sur l'île, des cartes de CRS sont déjà positionnées et 500 gendarmes et policiers devraient être envoyés en renfort.

Alors les comores ont déjà fait part de leur opposition, des ONG aussi ont dénoncé une atteinte au respect des droits fondamentaux des personnes étrangères,

mais aussi des risques sanitaires, on vous tiendra au courant.

Cinquième actu, la police espagnole a affirmé avoir découvert le plus grand laboratoire de cocaïne d'Europe en Galice, une région du nord de l'Espagne.

200 kilos de cocaïne y étaient fabriqués chaque jour.

Pour plusieurs spécialistes, la découverte de ce laboratoire c'est une confirmation que les narco-traffiquants

déplacent de plus en plus l'étape finale de la production de cocaïne en Europe, alors qu'avant la production de la drogue se faisait quasi exclusivement en Amérique latine.

Mais alors pourquoi ils font ça?

Bon déjà pour réduire les risques de saisie de la drogue lors du transport entre l'Amérique latine et l'Europe,

mais aussi pour réduire les coûts de production de la cocaïne car les produits chimiques nécessaires pour produire le chlorhydrate de cocaïne, qui est la cocaïne que l'on retrouve dans la rue, sont moins chers et plus faciles à se procurer en Europe.

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Est-ce la fin de la mobilisation, lancement réussi de la sonde Juice, Mayotte... Actus du jour

Enfin, retour en France pour la dernière info, Emmanuel Macron s'est rendu ce vendredi sur le chantier de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, presque 4 ans, jour pour jour, après son incendie.

C'était le 15 avril 2019.

Le président a fait un point sur l'avancement des travaux de restauration de la cathédrale, sachant que la réouverture au public est prévue pour le 8 décembre 2024.

La construction de la nouvelle flèche devrait commencer dans les prochains jours, la partie pointue qu'il y avait au-dessus de la toiture, c'est une étape symbolique de la reconstruction et elle sera refaite à l'identique.

Voilà, c'est la fin de ce résumé de l'actualité du jour.

Évidemment, pensez à vous abonner pour ne pas rater le suivant,

quel que soit d'ailleurs l'application que vous utilisez pour m'écouter.

Rendez-vous aussi sur YouTube ou encore sur Instagram pour d'autres contenus d'actualité exclusifs.

Vous le savez, le nom des comptes, c'est Hugo Descript.

Écoutez, je crois que j'ai tout dit, prenez soin de vous et on se dit à très vite!